

À BON PORT!

UNE INSTALLATION REVITALISANTE POUR LE *JEFFY JAN III*!

DATE LIMITE DE DÉPÔT : 8 DÉCEMBRE 2023

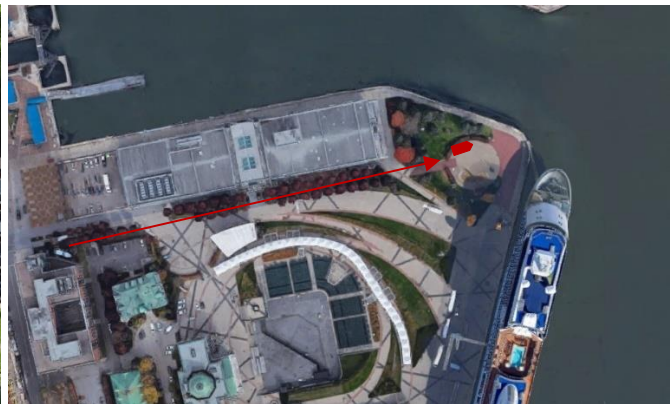
OBJECTIF

Le Musée naval de Québec, sous la responsabilité de la Réserve navale du Canada, souhaite solliciter les services d'un ou de plusieurs artiste(s), artisan(s) ou professionnel(s) afin de créer une installation permettant de revitaliser la mise en exposition du yacht historique *Jeffy Jan II*.

Le projet a pour principale finalité de masquer le ber (structure en acier) soutenant le *Jeffy Jan II*. L'objectif est de mettre en valeur le bateau, pièce unique de la collection du Musée, et d'agrémenter sa présentation en y insufflant une touche esthétique.

RÉSUMÉ DU PROJET

Le *Jeffy Jan II* vient tout juste de bénéficier d'une restauration. Cette remise en beauté est l'occasion pour le Musée de repenser sa mise en exposition. L'embarcation, précédemment situé devant l'édifice Louis-Audette - au 144 Dalhousie, sera exposé dans le parc de la Marine marchande, en face du Musée, au bout du Quai 21 - dans le Port de Québec (voir le plan ci-dessous).



Le projet, ayant pour titre de travail *À bon Port*, consiste à concevoir une structure permettant d'agrémenter le ber du yacht. Le tout doit s'inspirer de l'esprit du navire (sa matérialité, son histoire ainsi que son aura) et correspondre aux paramètres listés à la page 2 du présent document.

MANDAT

Réaliser une installation esthétique couvrant le ber du *Jeffy Jan II*. Le résultat doit dissimuler la structure existante, tout en mettant en valeur le yacht, artefact géant du Musée naval de Québec.

En outre, le soumissionnaire s'engage à :

- ⌵ Se conformer aux paramètres prédéterminés par l'équipe du Musée;
- ⌵ Réaliser l'ensemble du mandat à l'intérieur de l'échéancier prévu;
 - Idéation, conception, fabrication et installation;
- ⌵ Respecter le budget alloué;
- ⌵ S'inspirer de l'esprit du navire et son histoire singulière (voir Annexe 3);

PARAMÈTRES

Afin de créer une installation en concordance avec les besoins du Musée, certains paramètres doivent être respectés.

La structure devra épouser le ber et se déployer sur ses quatre côtés.

- ⌵ L'embarcation fait 36 pieds (11 mètres) de long, 13 pieds et 11 (4,2 mètres) pouces de haut par 11 pieds 3 pouces (3,4 mètres) de large.
- ⌵ Le ber en acier, sans roue, fait 2 pieds 11 pouces (89 cm) de haut à son plus haut point – au centre, 20 pieds 1½ pouces (6 mètres) de long et 7 pieds 4 pouces (2,4 mètres) de large.

La largeur de l'installation ne doit pas dépasser la coque (à son point le plus large ou à la ligne de flottaison), tout en permettant à l'équipe du Musée d'accéder à l'intérieur au navire en tout temps et relativement facilement.

- ⌵ L'installation doit être :
 - Conçue pour résister aux intempéries extérieures;
 - L'installation sera exposée en permanence, elle doit donc résister aux quatre saisons ainsi qu'aux grands vents;
 - Démontable et entreposable par l'équipe du Musée;
 - Sécuritaire pour tous les publics;
- ⌵ L'esthétisme de l'installation doit :
 - Être en concordance avec l'esprit du navire;
 - Prendre en compte l'exposition *Symbole* (voir photos à l'Annexe 5)
 - L'exposition sera présentée en périphérie du navire, dans ce sens il peut être intéressant d'en tenir compte.

Il est aussi important de tenir compte des éléments suivants:

- ⌵ Il n'y a aucun accès permanent à de l'électricité sur le site;
- ⌵ Le *Jeffy Jan II* est exposé dans un lieu public très fréquenté.

ÉCHÉANCIER

L'échéancier anticipé couvre plusieurs mois de travail, allant de la signature du contrat prévue au mois de janvier 2023, jusqu'à la remise finale de l'installation au printemps 2024. Il est à noter que le mandat peut être réalisé en un temps plus court, si les livrables sont à la satisfaction du Musée naval de Québec et que les conditions extérieures s'y prêtent.

Janvier 2023	Signature du contrat
Février 2023	Approbation des plans
Février - mai 2023	Réalisation de l'installation
Mai - juin 2024	Livraison finale et assemblage

BUDGET

Le budget alloué au projet est de **20 000\$** taxes non incluses.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION

Les soumissionnaires devront faire parvenir leur proposition écrite **avant minuit le 08 décembre** 2023 à l'attention de Mme. Audray Charbonneau, à l'adresse courriel suivante :

audray.charbonneau@forces.gc.ca

Les propositions reçues après cette date ne seront pas considérées. Toutes les demandes d'informations supplémentaires devront être envoyées au moins 24h avant la date de dépôt final, afin de prévoir un temps de réponse adéquat.

Dans un souci d'intégrité du processus d'appel à la concurrence, toutes les demandes de renseignements et autres communications relativement à cette soumission doivent être adressées uniquement à Mme. Audray Charbonneau et à aucun autre membre du gouvernement.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La firme, les travailleurs, ou le soumissionnaire, doivent répondre à l'ensemble des critères exigés et fournir l'ensemble des informations demandées aux paragraphes A à F suivants:

A.	Une présentation du contractant, incluant son statut juridique (privé, enregistré ou autre), numéro d'entreprise (si applicable) et adresse complète;	15 points
-----------	---	------------------

B.	Une démonstration de l'expertise et de l'expérience du contractant dans des projets similaires, soit une liste d'un minimum d'un (1) projet déjà réalisé en lien avec le projet, accompagnée d'une brève description;	20 points
C.	Une démonstration de la compréhension du mandat et du concept d'une (1) page maximum, afin de démontrer votre vision du projet;	20 points
D.	Une description d'une (1) page maximum d'un plan d'action anticipé (grandes étapes, idée préliminaire, devis ou dessin simplifié, etc.);	25 points
E.	La proposition doit comprendre une offre de prix détaillant les services proposés;	15 points
F.	Démontrer un engagement envers l'écoresponsabilité, applicable soit dans le présent projet ou en regard à l'éthique du contractant.	5 points

Il est demandé de présenter votre proposition de façon claire et précise conformément à la demande du présent document d'appel de soumission. Le total des points de cette partie est de 100.

ÉVALUATION DE LA PROPOSITION

Toutes les propositions seront évaluées en fonction des critères de sélection énumérés à la section précédente. Il est donc important que les soumissionnaires s'assurent de fournir tous les données ou documents requis à l'évaluation. Au terme du processus, le comité sélectionnera la proposition obtenant le plus haut pointage.

L'évaluation se fera avec un système de pointage alloué à chaque qualification. Advenant une égalité, le soumissionnaire ayant présenté l'offre de prix le plus bas se verra accorder le contrat de service.

VISITE

Vous pouvez venir voir l'embarcation - ainsi que son ber – qui se trouve au Parc de la marine marchande à proximité du Musée, dans le Port de Québec. Notez cependant que le bateau est emballé en pour l'hiver.

Vous pouvez prendre rendez-vous, en communiquant avec nous, si vous souhaitez être accompagner lors de la visite.

DROITS D'AUTEUR

Tous les documents obtenus ou préparés ainsi que le matériel acheté ou produits lors de l'élaboration du projet seront la propriété exclusive de la Réserve navale du Canada et lui seront remis à la fin du projet. De plus, l'artiste cède son droit d'auteur sur le matériel produit par celle-ci selon les modalités prévues au contrat.

ANNEXE 1 – PHOTOGRAPHIES DU BER



ANNEXE 2 – EXPOSITION SYMBOLE

Symbole est une exposition extérieure présentée à proximité du *Jeffy Jan II*. Elle se déploie sur quatre panneaux d'interprétation, présentant l'histoire unique du Yacht de luxe devenu symbole de l'effort de guerre au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Chaque module se compose d'un panneau de PVC (imprimé recto-verso et en couleur) monté sur deux cadres d'acier, fixées sur une base en béton.



ANNEXE 3 – HISTOIRE DU JEFFY JAN II

Après sa construction par la compagnie *Chris-Craft* et son lancement, le bateau est acquis par Herbert Caldwell chez un concessionnaire de Toronto. Caldwell est propriétaire d'une manufacture de textile à Iroquois, en Ontario. Ensuite, de 1940 à 1943, le yacht est loué - pour la modique somme d'un dollar par année - par le Service naval qui en deviendra propriétaire à la fin de son contrat de location.

Durant cette période, le bateau est basé à Québec et est commissionné par la Marine royale canadienne. Il est mis au service de Lord Athlone, Gouverneur général du Canada et de la princesse Alice, sa conjointe et petite-fille de la reine Victoria. Durant la Deuxième Guerre mondiale, le yacht a notamment été utilisé lors des conférences de Québec, celles de 1943 et de 1944, auxquelles participent Winston Churchill, premier ministre du Royaume-Unis, Franklin Delano Roosevelt, président des États-Unis, et William Lyon Mackenzie King, premier ministre du Canada. Au cours de ce deuxième événement, le yacht *Jeffy Jan* (officiellement enregistré sous le nom de *HMC Harbour Craft No.54*) servira aux déplacements sur le fleuve de nombreux ministres, des dignitaires et membres des délégations venus planifier des stratégies militaires du Débarquement de Normandie.



Jeffy Jan II, alors
HM HC-54 en 1943

Un an après le conflit, soit en 1946, le yacht est vendu à Alfred-Eugène Marois, un homme d'affaires de Québec qui fut l'un des fournisseurs de bottes militaires pendant la guerre. Puis, il passe aux mains de son beau-fils Edgar Shee également de Québec, en 1948. Laisse à l'abandon durant quelques années, il a par la suite été la propriété de M. Roland Cantin de Saint-Romuald en 1972. Il sera finalement acquis par le Musée naval de Québec en juin 2014.

Le *Jeffy Jan II* est l'un des derniers témoins navals de la Marine royale canadienne datant de la Deuxième Guerre mondiale. Sa conservation et sa mise en valeur se retrouvent aujourd'hui au sein des missions du Musée naval de Québec.